

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2020)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Fonctionnement et rôle de l'EM canton de Neuchâtel dans l'appui aux autorités cantonales : défis et enseignements
<b>Autor:</b>	Chambrier, Jacques de
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-913893">https://doi.org/10.5169/seals-913893</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le Conseiller d'Etat Alain Ribaux, le chef des Ressources humaines de RHNe et le chef du SSCM remercient la cp hop 2/1 à VAUMARCUS pour son engagement dans les hôpitaux neuchâtelois.

Photo © of spéc Charles Garcia – PIO bat hôp 2.

## CORONA20

### Fonctionnement et rôle de l'EM cant li ter Neuchâtel dans l'appui aux autorités cantonales : Défis et enseignements

#### Col EMG Jacques de Chambrier

Chef état-major de l'Etat-major cantonal de liaison territorial pour le canton de Neuchâtel

**P**our l'EM cant li ter neuchâtelois, l'engagement CORONA 20 a commencé sur les chapeaux de roues le dimanche 15 mars 2020. Après avoir été alarmé par le commandant en second de la div ter 1, le brigadier Charrière, vers 0830, l'EM cant li ter partiel effectuait dans l'après-midi un premier rapport de coordination avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). La situation était critique et RHNe s'attendait - en raison du risque de blocage aux frontières - à ce qu'une grande partie de son personnel ne soit plus en mesure de travailler (50 % des employés des urgences sont transfrontaliers par exemple). Le canton était alors le 5<sup>ème</sup> le plus touché de Suisse. En fonction des statistiques italiennes, le pic de contamination était attendu dans les six jours et on pouvait craindre que plus de 1'500 hospitalisations soient nécessaires dans les semaines suivantes.

Le soir même, l'EM cant li ter complet était réuni pour un rapport de crise qui fut aussi celui de la prise de contact du nouveau chef EM avec son état-major. Ce rapport, marqué par la gravité de la situation, restera gravé dans nos mémoires. Il se déroula dans les locaux de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) à Colombier. Dans une des deux salles voisines, le Conseil d'Etat était en réunion de crise et dans l'autre se préparait la conférence de presse durant laquelle les mesures de restriction allaient être annoncées à la population. Le moment était historique et l'EM cant li ter se retrouvait immédiatement plongé au cœur de l'action. Après une coordination efficace avec le canton, les premières demandes d'appui militaire furent envoyées dans la nuit à la div ter 1.

Après deux mois et demi d'engagement, il s'agit - après avoir précisé les prestations militaires fournies et les tâches de l'EM cant li ter - d'identifier les principaux défis à relever et les enseignements qui peuvent d'ores et déjà être tirés.

### Prestations militaires dans le cadre de CORONA 20

- Intégration de 90, puis 55 soldats hôpitaux dans les équipes de soin du RHNe.
- Engagement de 36 soldats hôpitaux dans sept établissements médicaux sociaux (EMS).
- Fourniture de matériel médical, en particulier des appareils d'assistance respiratoire et des consommables.
- Garde de la cp hôp stationnée dans le canton par l'ER inf 2.
- Mise à disposition de jusqu'à trois soignants militaires au centre de requérants d'asile de Boudry au profit du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM).
- Appui du Corps des gardes-frontière (Cgfr) par la police militaire et ponctuellement par les Loups du bat inf 19.

L'appui aux hôpitaux et aux EMS, ainsi que la mise à disposition des respirateurs et de certains matériels sont issus des demandes transmises par l'EM cant li ter qui s'est aussi impliqué dans la coordination avec le SEM, mais après le début de l'engagement. Les autres prestations ont été coordonnées directement au niveau fédéral.

### Principales tâches de l'EM cant li ter

- Représentation de l'Armée au sein de l'EMCC.
- Transformation des besoins du canton en prestations militaires, puis transmission des demandes d'appui via la division territoriale 1.
- Coordination avec les partenaires comme le Service de la Sécurité civile et militaire (SSCM), la protection civile (PCI), la santé, etc.
- Coordination avec les demandeurs de prestations : RHNe, puis EMS.
- Organisation des rapports de coordination entre troupe et bénéficiaires de prestations.
- Liens avec le Conseil d'Etat et intermédiaire entre les autorités et les militaires.

- Visite de troupes et évaluation des prestations avec - si nécessaire – ajustements.
- Contacts avec les médias en coordination avec l'échelon supérieur.

Le rôle joué par l'EM cant li ter a été facilité par l'intégration - dès avant la crise - du chef EM dans l'état-major réduit (EMR) de l'Organisation de gestion de crise et de catastrophe (ORCCAN). L'EMR se réunit une fois par mois, ce qui a permis d'anticiper. Par conséquent, l'EM cant li ter a pu intervenir très rapidement pour formaliser les besoins d'appui.

Dès le début de la crise, le chef EM cant li ter a été intégré dans l'EMCC, sous la conduite du chef du SSCM et du chef de la police cantonale (PONE). Cela a favorisé les contacts avec les partenaires comme par exemple le médecin et la pharmacienne du canton.

## Les défis

**Crédibilité :** l'EM cant li ter doit se faire reconnaître comme le principal interlocuteur militaire du canton. Ça a été facilité par l'intégration au sein de l'EMR, puis de l'EMCC.

**Vue d'ensemble :** le Conseil d'Etat et l'EMCC attendent de l'EM cant li ter qu'il ait la vue d'ensemble des engagements militaires dans le canton. Or, c'est rendu difficile par l'existence de voies de coordination avec les troupes ne passant pas par l'EM cant li ter, comme celle des affaires sanitaires (SANKO) ou les canaux fédéraux utilisés par le SEM et le Cgfr par exemple.

**Engagement de l'EM et capacité à durer :** les EM cant li ter sont organisés pour planifier et conduire des engagements. Or, il s'est surtout agi de coordination, de recherche de l'équilibre entre besoins et moyens et de réseautage. Le travail d'état-major (demandes d'appui, rapports de coordination, évaluation des prestations et rapports de front) n'a pas demandé l'engagement complet de l'EM qui a été partagé en deux pour assurer la sûreté sanitaire. Les of EM ont maintenu une présence auprès de la troupe afin de montrer de la reconnaissance et d'évaluer les prestations. L'exploitation d'un TOC militaire cantonal ne s'est pas avérée nécessaire puisque le suivi de l'action est assuré à l'échelon supérieur et que l'EMCC suit la situation dans le canton. Par ailleurs, il est difficile de déléguer la participation aux rapports de l'EMCC qui nécessite de connaître l'historique et les équilibres parfois subtils entre les acteurs. Il est donc préférable d'avoir toujours le même représentant avec un remplaçant pour durer.

## Les enseignements

**Intégration permanente à l'échelon cantonal :** pour pouvoir anticiper et créer la confiance, il est nécessaire que le chef EM cant li ter soit intégré dans les organes cantonaux dès avant les crises.



Soldat hôpital à l'engagement à Neuchâtel Photo © of spéc Charles Garcia – PIO bat hôp 2.

**Réseautage :** le contact avec les partenaires potentiels doit être un effort principal de l'instruction. Ça concerne les services de l'Etat comme le SSCM, la PONE, la PCI ou la santé publique, mais aussi les organes de conduite régionaux (OCRG), ainsi que les organismes privés, comme les cliniques, les EMS ou encore les médias.

**Appui direct à la gestion de crise :** les officiers EM peuvent être intégrés dans l'EMCC pour fournir un appui pour le travail d'état-major. C'est en discussion et sera soumis à l'échelon supérieur.

**Corrélation des services avec le canton :** pour entraîner la coopération, il convient de corrélérer le plan des services de l'EM cant li ter avec le SSCM notamment pour les exercices.

En résumé, CORONA 20 aura été riche d'enseignements. La coopération a été excellente dans un état d'esprit très constructif, que ce soit avec l'EMCC, les acteurs militaires, les autorités, les partenaires et les bénéficiaires de prestations. Il en restera un réseau solide. Merci aux membres de l'EM qui se sont montrés flexibles et prêts à servir !